

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 9 septembre 2024 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseillère poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3
M. Frédéric Landry, conseiller poste #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

24-4144

Il est proposé par M Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2024.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Contrat d'entretien des chemins d'hiver
 - 8.2. Adhésion de 2 municipalités au Service de collecte de la route 257
 - 8.3. Autorisation et mandat pour modification de l'entente du Service de collecte de la route 257.
 - 8.4. Modification de la politique contre le harcèlement psychologique au travail.
 - 8.5. Mandat pour balisage du sentier de retour du Ruisseau Mining.
 - 8.6. Entente fibre optique MRC Haut-Saint-François.
 - 8.7. Piquetage du lot de la Halte routière de Chartierville.
 - 8.8. Attribution des pourboires de l'activité de la Fête du travail.
 - 8.9. Travaux de voirie chemin Saint-Paul.
 - 8.10. Travaux de voirie 10e rang.
 - 8.11. Travaux de voirie route Verchères.
 - 8.12. Achat de 2 radars pédagogiques, bollards et panneaux de vitesse
 - 8.13. Appui financier Polyvalente Louis-Saint-Laurent
 - 8.14. Appui financier Place aux jeunes HSF
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

24-4145

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Jean Bellehumeur résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 12 août 2024.

5. Adoption des revenus & dépenses :

24-4146

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2024 pour un total des dépenses d'une somme de 120 733,90 \$ et un total des revenus d'une somme de 75 720,66 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion rappelle l'importance de faire du compost, autant sur le plan environnemental que monétaire. M. Dion informe que la MRC du Haut-

Saint-François est à revoir la cartographie des milieux humides potentiels et qu'il a rencontré le conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François concernant le projet de la SHED panoramique et celui-ci approuve de mettre une priorité sur notre dossier.

7. Rapport des comités ad hoc :

Mme Joane Dubé donne un compte rendu de l'activité tenu pour l'accueil des nouveaux résidents lors de l'activité de la Fête du Travail en partenariat avec la brigade d'accueil Ose le Haut de la MRC du Haut-Saint-François et qui fut une belle soirée malgré la pluie.

M. Simon Lafrenière informe des travaux de transition prévus pour l'automne sur le chemin Saint-Paul, la route Verchères et le 10^e rang.

Mme Lise Bellehumeur annonce que l'envolée des lanternes chinoises n'a pas eu lieu lors de l'activité de la Fête du Travail et que celle-ci est remis à une date ultérieure non connue pour l'instant.

M. Jean Bellehumeur informe que les problématiques sur les pistes de vélos de montagne avec le ministère sont réglées et que la subvention de Tourisme Cantons de l'Est est confirmée pour 100 000 \$. De plus, il annonce que le balisage des pistes de la phase deux de Vélos Eldorado débutera après la saison de la chasse 2024 et que les pistes sont fermées pour la saison de la chasse.

M. Claude Sévigny donne de l'information sur l'inauguration du sentier de la boucle des Sentiers Frontaliers au chemin Brise Culotte et que le balisage pour le sentier de retour du Ruisseau Mining devrait également débuter avant la fin de l'année 2024.

M. Frédéric Landry informe qu'il travaille sur le projet de la futur Shed panoramique piloté par la CLD.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1. Contrat d'entretien des chemins d'hiver.

24-4147

Attendu que le contrat pour le déneigement des routes municipales est arrivé à échéance au printemps 2024;

Attendu qu'un appel d'offre a été lancé sur le Système d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée au bureau municipal par Guy Landry 2013 inc. et que celle-ci a été jugée conforme;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyée par Mme Lise Bellehumeur

Que la municipalité de Chartierville accorde le contrat de déneigement des chemins municipaux pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 à Guy Landry 2013 inc. selon le cahier de charge de la municipalité et le bordereau de soumission déposée.

Adopté à l'unanimité.

8.2. Adhésion de 2 municipalités au Service de collecte de la route 257.

24-4148

ATTENDU QUE les Municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et la Ville de Scotstown ont conclu un regroupement par une entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, signée le 6 décembre 2022;

ATTENDU QUE des dispositions sont prévues à cette entente pour toute municipalité qui désirerait adhérer à celle-ci;

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport par le biais de sa résolution numéro 2024-06-24, adoptée le 17 juin 2024, a manifesté son désir d'adhérer à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, et ce, à compter du 1er janvier 2025 et suivant les conditions de ladite entente en vigueur;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton par le biais de sa résolution numéro 2024-07-11, adoptée le 17 juillet 2024 a manifesté son intérêt à adhérer à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, à compter du 1er janvier 2025 suivant les conditions de ladite entente en vigueur;

ATTENDU QUE, pour ce faire, les municipalités parties à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques doivent consentir à ces adhésions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Jean Bellehumeur

ET RÉSOLU D'AUTORISER l'adhésion des municipalités de Newport et de Saint-Isidore-de-Clifton à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques soumis aux membres du conseil pour une durée minimum de cinq (5) ans; et

D'AUTORISER le maire, monsieur Denis Dion et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Pamela Blais à signer l'Addenda 2024-1 pour et au nom de la municipalité de Chartierville afin de donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Autorisation et mandat pour modification de l'entente du Service de collecte de la route 257.

24-4149

ATTENDU QUE les Municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et la Ville de Scotstown ont conclu un regroupement par une entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, entente signée le 6 décembre 2022;

ATTENDU QUE des nouvelles municipalités ont exprimé leur désir d'adhérer à l'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale initiale doit être modifiée pour l'adhésion des nouvelles municipalités et qu'un camion supplémentaire doit être acquis pour desservir adéquatement les nouveaux territoires;

ATTENDU QUE des modifications de l'administrative du service intermunicipal est envisagé pour une meilleure gestion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

ET RÉSOLU D'AUTORISER que le conseil municipal de Chartierville autorise ce qui suit :

. Mandater Me Stéphane Reynolds de la firme Cain Lamarre (Sherbrooke) pour modifier l'entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, signée le 6 décembre 2022 pour l'adhésion de nouvelles municipalités pour une durée de cinq (5) ans minimum, le nom du service, la description des frais de gestion et que ces frais soient partagés en part égale entre les municipalités (anciennes et nouvelles);

. Qu'une demande d'aide financière soit déposée par la Ville de Scotstown, gestionnaire du service intermunicipal dans le cadre d'un programme du gouvernement du Québec et/ou du gouvernement du Canada pour l'acquisition d'un camion neuf à chargement latéral et la modification de l'entente intermunicipale;

. Qu'une rencontre de travail ait lieu au cours des prochaines semaines entre les directeurs généraux du service intermunicipal pour la préparation du budget 2025 ainsi que les fréquences et le calendrier des collectes dans le but de transmettre les recommandations au comité du service;

. Que la Ville de Scotstown prépare le projet d'appel d'offres pour l'achat d'un camion neuf à chargement latéral, les trajets et circuits des collectes pour les nouvelles municipalités, et la mise en place d'une comptabilité distincte pour le service par l'ouverture d'un compte bancaire, les numéros d'employeurs et de taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Modification de la politique contre le harcèlement psychologique au travail.

24-4150

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville a adopté une telle politique le 7 janvier 2019 (résolution no 19-3061) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU' il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité de :

QUE la municipalité de Chartierville abroge la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 7 janvier 2019 (résolution no 19-3061).

QUE la municipalité de Chartierville adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

Adopté à l'unanimité

8.5. Mandat pour balisage du sentier de retour du Ruisseau Mining.

24-4151

Attendu que le conseil municipal de Chartierville a autorisé le projet de construction d'une boucle de retour pour le sentier pédestre du Ruisseau Mining;

Attendu que le projet de construction d'une boucle de retour pour le sentier pédestre du Ruisseau Mining nécessite un balisage par des experts avant de lancer l'appel d'offres pour la construction;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny

D'accorder le contrat pour le balisage d'une boucle de retour pour le sentier pédestre du Ruisseau Mining à Pro Forêt consultants pour un montant d'environ 2 000 \$ taxes en sus tel que décrit au devis présenté et daté du 26 août 2024.

Adopté à l'unanimité

8.6. Entente fibre optique MRC Haut-Saint-François.

24-4152

CONSIDÉRANT QUE le 3 octobre 2005, la municipalité de Chartierville a signé une entente intermunicipale concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE cette entente avait une durée de 20 ans à compter de la date de sa signature;

CONSIDÉRANT QUE cette entente se renouvelle pour des termes additionnels de 5 ans à moins d'être dénoncée, par écrit, aux autres parties, 12 mois avant son expiration initiale ou avant tout renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau de fibre optique de la MRC du Haut-Saint-François présente un avenir incertain dû au retrait d'autres municipalités faisant partie de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François mentionne leur intention de procéder au démantèlement du réseau de fibre optique;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Jean Bellehumeur

Que le conseil de la Municipalité de Chartierville dénonce l'entente intermunicipale concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François afin de ne plus en faire partie à la fin de la période initiale de 20 ans.

Il est également résolu d'acheminer une copie de cette résolution à la MRC du Haut-Saint-François et à chacune des municipalités du Haut-Saint-François;

Adopté à l'unanimité

24-4153

8.7. Piquetage du lot de la Halte routière de Chartierville.

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny de mandaté la firme d'arpenteurs-géomètres Ecce terra, pour le piquetage de son lot 6 579 228 mieux connu sous le nom de la Halte routière de Chartierville pour un montant de 1 800 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

24-4154

8.8. Attribution des pourboires de l'activité de la Fête du travail.

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'attribuer un montant de 225 \$ à la Fondation Christian Vachon, ce montant d'argent représente le pourboire récupéré par le comité des loisirs lors de l'activité de la Fête du Travail.

Adopté à l'unanimité

24-4155

8.9. Travaux de voirie chemin Saint-Paul.

Attendu que la municipalité de Chartierville doit effectuer des travaux de réfection majeurs (transition) sur une longueur approximative de 720 mètres ainsi que le changement de 2 ponceaux (2779 et 2780) sur le chemin Saint-Paul;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny

D'autoriser l'exécution des travaux sur le chemin Saint-Paul;

Que les coûts soient financés par le programme de la TECQ 2019-2023 (transitions) et le PAVL volet entretien (changement des 2 ponceaux).

Adopté à l'unanimité

24-4156

8.10. Travaux de voirie 10e rang.

Attendu que la municipalité de Chartierville doit effectuer des travaux de réfection majeurs (transition) sur une longueur approximative de 200 mètres sur le 10e ;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

D'autoriser l'exécution des travaux sur le 10^e rang;

Que les coûts soient financés par le programme de la TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité

24-4157

8.11. Travaux de voirie route Verchères.

Attendu que la municipalité de Chartierville doit effectuer des travaux de réfection majeurs (transition) sur une longueur approximative de 250 mètres sur la route Verchères;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

D'autoriser l'exécution des travaux sur la route Verchères;

Que les coûts soient financés par le programme de la TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité

8.12. Achat de 2 radars pédagogiques, bollards et panneaux de vitesse

24-4158

Attendu que la municipalité de Chartierville s'est fait accorder un montant de 11 758 \$ par le programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour améliorer la sécurité routière sur son territoire;

Attendu que la population a manifesté son intérêt pour l'installation de radars pédagogiques ou toute action afin de faire ralentir les automobilistes dans le périmètre urbain;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de Signel services inc. pour l'achat de 2 radars pédagogiques, 2 panneaux de traverse ainsi que 4 bollards tel qu'inscrit à la soumission 79332;

Que ces achats soient financés par le PAFFSR.

Adopté à l'unanimité

24-4159

8.13. Appui financier Polyvalente Louis-Saint-Laurent

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé d'accorder un montant de 100 \$ à la polyvalente Louis Saint-Laurent afin de financier un voyage humanitaire au Guatemala. Une élève de Chartierville y participera.

Adopté à l'unanimité

24-4160

8.14. Appui financier Place aux jeunes HSF

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'accorder un montant de 72,75 \$ à l'organisme Place aux Jeunes du Haut-Saint-François tel que demandé à chaque.

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 28 :

1. Pourquoi ne pas avoir compléter les travaux de nivelage sur le Saint-Paul?
2. Vous parliez d'installer une clôture à la Halte Routière, mais avez-vous pensé aux sentiers pédestres des Sentiers Frontaliers?
3. Avez-vous pensé à faire déneiger l'entrée de la Halte Routière?
4. Est-ce que la municipalité pourra bénéficier d'une aide gouvernementale pour les travaux dû aux pluies en juillet 2024?
5. Est-ce que la municipalité va réparer l'asphalte sur la rue Verchères?
6. Est-ce que le conteneur roll off est surveillé par des caméras vidéo et est-ce que vous vérifiez les caméras?
7. Concernant la phase 2 du projet Vélos Eldorado, le conseil municipal n'avait-il pas mentionné qu'il attendrait de voir si l'achalandage était bon avant d'entreprendre les démarches?
8. Pourquoi n'y a-t-il pas de trottoir sur la rue Verchères?
9. Quel est le solde du compte d'épargne de la municipalité?
10. Quand est-ce que les radars pédagogiques seront installés?
11. Est-ce que le conseil municipal souhaite donner de l'aide aux nouveaux propriétaires pour l'ouverture du dépanneur?

La période de question est close à 20 h 34.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

24-4161

La séance est levée à 20 h 35 par M. Frédéric Landry.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

